

Mont de Marsan le 27 décembre 2023

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du club Cyclo Saint Jean d'Août.

En Pièce jointe: Bilan financier de l'année

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 08/12/2022 dans la salle du club Cyclo Saint Jean d'Août, rue Pardaillan à Mont de Marsan, en présence de monsieur Jean-Jacques Gourdon représentant la municipalité et monsieur Bruno Mindé représentant l'UFOLEP.

Les co-présidents Michel Garbage et Sylvie Buchi

Introduction.

Michel déclare l'assemblée ouverte. Le trésorier absent est excusé.

Remerciements pour la municipalité qui assure l'entretien en gros œuvre du bâtiment et fournit l'eau et l'électricité. Remerciements pour l'UFOLEP, pour Francine qui nous donne un coup de main lors de nos manifestations festives, et pour le trésorier et le secrétaire qui œuvrent pour le bon fonctionnement du club.

Rapport moral.

Ce rapport est bâti autour de quelques valeurs importantes pour la vie du club : la convivialité, la cohésion, le bénévolat et la pilosité....

Pour la nouvelle saison, les effectifs sont de 37 adhérents, dont 33 licenciés et 4 membres. Nous enregistrons pour cette saison l'arrivée de Christian Marillier en tant que licencié et constatons le non renouvellement de 7 licenciés et 1 membre.

Nous avons une pensée pour notre ami Patrick Alcazar qui s'est gravement blessé lors d'une sortie solo et lui adressons nos meilleurs vœux de rétablissement.

Nous saluons aussi le retour parmi nous de Jean-François Lagardère. Il fait preuve d'une volonté et d'une ténacité exceptionnelles après une lourde intervention chirurgicale et des complications dont il garde des séquelles importantes. Toutes nos félicitations et nos encouragements.

La convivialité

C'est une des valeurs cardinales de notre club.

Nous souhaitons après les périodes de confinement pouvoir nous retrouver librement pour pratiquer notre activité favorite, la tchatche. Le vélo c'est le support, l'alibi qui nous réunit dans l'effort, l'activité au grand air. L'essentiel, c'est ce que nous échangeons, partageons sur le vélo et à côté lors des manifestations organisées ou pas et les vendredi soir.

La cohésion

Lors de l'AG 2022, nous vous parlions de solidarité. La cohésion, c'est sa fille, c'est elle qui fait la force, l'esprit du club. Elle doit se matérialiser à chaque sortie et nous vous rappelons quelques éléments de base :

- Départ groupé à allure modérée afin que chacun puisse s'échauffer à son rythme pendant 20-30mn selon la saison ou les difficultés du parcours,
- Tout le monde s'arrête lors des crevaisons ou des pauses pipi,
- On se regroupe en haut des côtes et en sortie de ville quand on quitte Mont de Marsan,
- Nous vous recommandons de vous rendre au club pour le départ de chaque sortie car le circuit prévu peut être modifié pour diverses raisons (travaux, manifestations...),
- On ne laisse personne seul,
- Que ceux qui quittent le groupe en cours de route le signalent.

Le bénévolat

C'est la pierre angulaire de toute association. Sans bénévoles, pas d'association, ou une association moribonde.

Nous sommes une poignée de membres au bureau et nous avons fait appel à candidature pour le renouveler. Pas de volontaires à ce jour, mais si vous avez des regrets ou des remords, n'hésitez pas, il est encore temps pour vous présenter.

Il n'est cependant pas nécessaire d'être membre du bureau pour avoir des idées, pour faire des propositions de sorties, d'activités ou simplement donner un coup de main.

La vie du club, c'est la somme de ces participations et de ces contributions. Toutes les idées, toutes les propositions sont les bienvenues, elles seront examinées par le bureau qui étudiera leur faisabilité. Les réunions informelles du vendredi soir sont aussi propices à l'émergence d'idées, de projets. On y fête aussi divers évènements. On vous y attend.

La pilosité

C'est le sujet d'actualité que vous attendez toutes et tous. Tout le monde en parle dans le groupe quand nous roulons. Il y a bien sûr ceux qui se rasent les jambes ou d'autres parties de leur personne plus ou moins intimes et les autres. L'expression qui revient le plus

souvent, c'est « lève un poil », ou seulement « un poil », voire uniquement « poil ». Mais qu'est ce donc ? C'est juste le signal pour informer ceux qui sont à l'avant du peloton qu'ils sont vraiment trop forts par rapport à leurs camarades qui sont soit « trop... » soit « pas assez... » et qu'il faut caresser dans le sens du poil pour la bonne cohésion du club.

Merci aux modérateurs, régulateurs, pousseurs, meneurs d'allure et à toutes les bonnes volontés.

Le responsable animation sportive, Denis Delage

Rapport d'activité

2023 :

- Bordeaux Sète du 17 au 20 mai,
- Fête du vélo à mont de Marsan le 20 mai,
- Sortie montagne le 14 juillet, randonnée Ufolep Eugénie les bains programmée trop tardivement,
- Forum des associations,
- 2 formations PSC1.

Prévisions pour 2024 :

- Randonnée Saitonges du 23 au 25 mai,
- A voir Bilbao-Bilbao le 17 mars,
- A organiser une sortie pour le WE de l'ascension du 8 au 12 mai,
- Sorties montagne au Pays Basque,
- Randonnées UFOLEP (Ychoux le 7 avril, attente calendrier pour les autres randonnées).

A noter que le club participe financièrement aux inscriptions des randonnées UFOLEP ou FFCT Mont de Marsan.

Le trésorier, Denis Delage par délégation

Le trésorier Christophe, par l'intermédiaire de Denis, présente ses excuses de ne pouvoir participer à cette AG.

Bilan des comptes pour 2023 :

Au 08/12/2023, le bilan 2023 présente un solde négatif de -378,63€ avec 5357,70€ de recettes et 5736,33€ de dépenses.

Les différents items pour les recettes et les dépenses sont donnés en annexe. A retenir que les recettes et les dépenses licences et assurances réunies s'équilibrent. Pour le bureau, les dépenses sont dues à l'entretien du bâtiment et au fonctionnement du club (site web, forum des associations). Pour les événements sportifs, la recette correspond au remboursement de

l'avance faite par le club pour la location du minibus pour Bordeaux Sète. La convivialité correspond aux évènements qui font la vie du club.

Le reliquat fin 2022 était de 7869,73€. A ce jour il est de 7491,10€.

On constate une légère érosion des finances du club. Rien d'alarmant car les finances sont saines et nous possédons plus d'une année de fonctionnement en réserve. Afin de pérenniser les finances du club, nous allons essayer de participer à un vide grenier où les adhérents pourront faire don au club de ce qu'ils veulent bien (concernant le vélo ou autre). Nous envisagerons si nécessaire une augmentation du prix de la licence pour compenser les augmentations du coût de la licence UFOLEP, ce que nous n'avons pas fait ces dernières années.

Le secrétaire, Didier Izotte

Le secrétaire demande l'approbation du rapport moral. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire demande l'approbation du rapport financier. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le bureau sortant est démissionnaire.

Bureau sortant:

- **Sylvie Buchi**, *co-présidente*,
- **Michel Garbage**, *co-président*,
- **Christophe Boyer**, *trésorier*,
- **Denis Delage**, *animation sportive*
- **Dominique Pastor**, *délégué sécurité*,
- **Francis Guirauton**, *responsable circuits*,
- **Alain Gallet**, *concierge et responsable tradition*,
- **Didier Izotte**, *secrétaire et Webmaster*.

Sans nouvelle candidature, les membres sortant se représentent pour la nouvelle saison.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité. Personne n'ayant répondu à la demande de volontariat pour occuper une place de secrétaire adjoint, c'est un membre du bureau (Denis Delage) qui occupera ce poste. Le bureau s'est réuni le 21/12/2023 pour valider la nouvelle constitution du bureau.

Le nouveau bureau :

- **Sylvie Buchi**, *co-présidente*,
- **Michel Garbage**, *co-président*,
- **Christophe Boyer**, *trésorier*,
- **Denis Delage**, *secrétaire adjoint, animation sportive*
- **Dominique Pastor**, *délégué sécurité*,
- **Francis Guirauton**, *responsable circuits*,
- **Alain Gallet**, *concierge et responsable tradition*,

➤ *Didier Izotte, secrétaire et Webmaster.*

Le responsable sécurité, Dominique Pastor

En tant que délégué à la sécurité, je me dois de vous rappeler quelques règles élémentaires pour éviter les chutes et accidents.

- Nous ne sommes ni des champions ni des professionnels, il y a bien quelques coureurs ou anciens coureurs dans le groupe, mais la majorité n'a pas appris à rouler en peloton. La prudence est de mise,
- Respecter le code de la route, s'arrêter aux feux rouge, ne pas s'engager dans un giratoire sans s'assurer que tout le groupe a le temps de passer,
- Porter des équipements fluorescents et allumer ses lumières si la visibilité est mauvaise,
- Pas plus de deux de front, tenir la droite surtout sur les petites routes sans visibilité,
- Pas de changement brutal de direction, de coups de frein intempestifs, éviter les prises de risque pour aller « faire les points »,
- Sortie du peloton par la gauche si nécessaire,
- Ne pas enlever un vêtement en roulant,
- Pour ceux qui souhaitent raccourcir leur sortie et quitter le groupe sur le parcours merci de le signaler.
- Si quelqu'un ne se sent pas bien sur le parcours, il faut surtout le signaler afin d'adopter la conduite qui convient mais en aucun cas rester seul.
- Eviter autant que faire se peut les endroits dangereux comme le carrefour Delpeyrat-déchetterie sur la route de St Sever,

Si malgré toutes ses précautions et recommandations vous êtes victime d'un accident n'hésitez à activer l'assurance. Pour cela, il faut déclarer l'accident au bureau et c'est un membre du bureau qui le déclare à l'assurance. Je vous invite à déclarer l'accident même s'il n'y a pas de dommages constatés dans l'immédiat.

Merci à ceux qui ont des radars sur leurs feux arrière

Problème des pistes et voies cyclables qui ne sont, dans la plupart des cas, pas adaptées à la pratique cycliste. Ce problème sera évoqué avec le représentant de la mairie, mr Gourdon.

Le représentant de la mairie, Jean-Jacques Gourdon

M Gourdon a grand plaisir à être parmi nous. Il a relevé des mots qui plaisent (convivialité, sécurité, solidarité) qui sont l'essence d'un club qui se porte bien, avis conforté par un budget équilibré.

Concernant les pistes et voies cyclables, M Gourdon déclare que c'est un problème récurrent. Ces pistes et voies sont réalisées soit par le département, soit par la commune dans le respect du code de la route.

Il nous invite à identifier les points sensibles et à les communiquer à la mairie afin d'essayer de trouver des solutions.

Cette année a vu la réalisation de l'anneau cycliste pour lequel **le club devra signer une convention avec la mairie afin que nos adhérents puissent l'utiliser**. Le départ de l'étape du tour de France à Mont de Marsan a eu des répercussions positives pour la ville. On peut citer par exemple des draisienes offertes pour les écoles montoises.

Mont de Marsan est une ville sportive. Il y a 9500 licenciés sportifs pour 67 associations permettant la pratique de 50 disciplines et abritant 2 clubs professionnels. Existence du passeport sport.

Pour Mont de Marsan, le sport représente 7600h pour l'entretien des équipements sportifs (salles, stades...), 37900 heures d'utilisation annuelle de ces équipements, 40 heures par week-end. Le sport représente à Mont de Marsan, 12% du budget de fonctionnement et 26% de l'investissement.

Devise mairie : quelque soit le sportif, il fait son sport de la meilleure des façons.

Bonne AG et bonne saison.

Le correspondant UFOLEP, Bruno Mindé

La randonnée d'Eugénie le 14 juillet a été une surprise car décidée au tout dernier moment. Beaucoup de randonnées n'ont pas survécu au COVID. Il y a moins d'associations. La randonnée UFOLEP à Ychoux se déroulera le 7 avril.

L'UFOLEP est en négociation avec les assurances qui sont la principale source d'augmentation du prix des licences.

En janvier 2024, l'UFOLEP des Landes organise le régional de cyclocross et est candidat pour organiser le national en 2025.

L'UFOLEP appelle à valoriser, en heures, le bénévolat.

L'UFOLEP organise les formations PSC1. Il y a une possibilité de venir dans les clubs pour faire une petite formation. De même, l'UFOLEP peut intervenir auprès de la préfecture pour une intervention (formation) sécurité.

Je vous remercie pour cette invitation. Très bonne AG et très bon club.

Représentant Jeux Olympiques, Michel Leseignoux

Aparté de Michel Leseignoux concernant le surf pour les JO de 2024. Le surf se déroulera sûrement aux antipodes de la France, mais au cas où, certaines villes ou bourgades du sud-ouest restent candidates (Lacanau, Seignosse, Hossegor, Biarritz..)

Questions diverses

Pierre :

Pierre se propose d'encadrer le second groupe qui ne comprend plus que 2 adhérents.

Pas de problème. Le bureau se dit favorable pour un encadrement de ce groupe à tour de rôle. Modalités à définir.

Denis :

Concernant les finances, Denis propose de participer à un vide grenier où les adhérents fourniraient la matière et où les profits iraient au club.

Proposition adoptée.

Les co-présidents, Michel Garbage et Sylvie Buchi

Il est temps de clôturer cette AG. Merci à tous et il est temps de partager le verre de l'amitié.

Didier Izotte secrétaire du club

Cyclo Saint Jean d'Août



Bilan Financier 2023

Synthèse Comptes Cyclo Saint Jean d'Août au 08/12/2023

Synthèse Comptes Cyclo Saint Jean d'Août du 16/12/2022 au 06/12/2023

Comptes BNP au 01/01/2021 : 8289,06€ Caisse : 202,96€ Soit : **8492,02€**

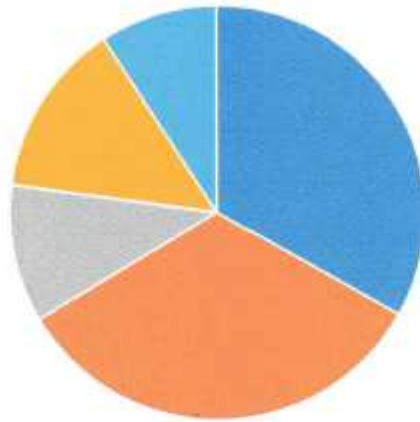
Comptes BNP au 01/12/2021 : 7083,10€ Caisse : 202,96€ Soit : **7286,06€**

Comptes BNP au 16/12/2022 : 7586,92€ Caisse : 282,81€ Soit : **7869,73€**

Comptes BNP au 06/12/2023 : 7192,55€ Caisse : 298,55€ Soit : **7491,10€**

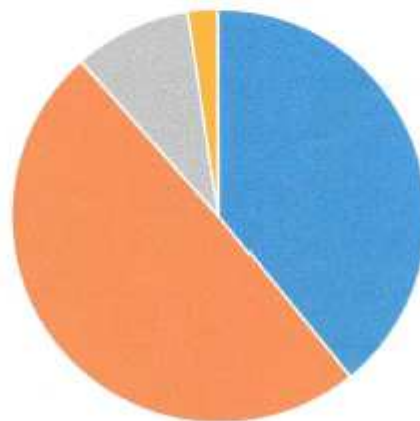
Intitulé	Dépenses	Recettes	Observations
Licences UFOLEP	1904,00€	2641,00€	
Assurances	527,46€		SMACL 279,28€ et APAC 248,18€
Bureau	782,34€	125,00€ (Reprise TV 80€ et caisse 45€)	300€ TV, 110€ Gerbe décès, 80€ PSC1, 59,46€ Site Web, 24,99€ support TV et remplacement tuile, 58,89€ Antenne et câble TV, Clé supp 29€, Forum repas et flyers 120€
Évènements sportifs	617,00€	492,70€ <i>Roub bus +</i>	Bordeaux-Sète, Randonnées Stade Montois et Soulor
Convivialité	1905,53€	2099,00€ <i>caisse</i>	
Bar	524,70€	553,00€	
Reliquat comptes Repas AG 2022	190,75€	148,00€	Une partie des recettes sur exercice précédent
Repas Huitres	375,98€	170€	
Repas Madeleine	491,07€	744,00€	
Repas AG 2023		294,00€	En attente facturation achats
Repas Rugby	170,03€	190,00€	
Confection Plats cuisinés	153,00€		Une partie utilisée pour repas match de rugby
Total	5736,33€	5357,70€	
Au 16/12/2022			Résultats au 06/12/2023
7869,73€	- 5736,33€	+5357,70€	7491,10€
Soit un solde négatif pour l'année de : - 378,63			

Dépenses 5736,33 €



■ Convivialité ■ Ufolep ■ Activités sportives ■ Bureau ■ Assurances

Recettes 5357,70€



■ Convivialité ■ Licences ■ Activités sportives ■ Bureau